

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2015

---

NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE -  
(N° 2512)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS14

présenté par

M. Sebaoun, M. Cordery, M. Touraine, M. Aviragnet, M. Robiliard, Mme Gourjade,  
Mme Bouziane-Laroussi, Mme Carrey-Conte, M. Noguès, M. Arnaud Leroy, M. Liebgott,  
M. Pouzol, Mme Chabanne, Mme Guittet, M. Laurent Baumel, M. Sirugue, M. Cherki,  
M. Léonard, M. Paul, M. Amirshahi, Mme Mazetier et Mme Tallard

-----

### ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« sa »

les mots :

« son choix de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.